

Une équipe spécialisée à votre écoute :

+ Une Direction :

- Directeur
- Chef de Service

+ Une équipe pédagogique et paramédicale :

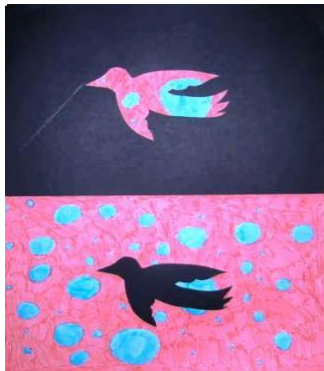
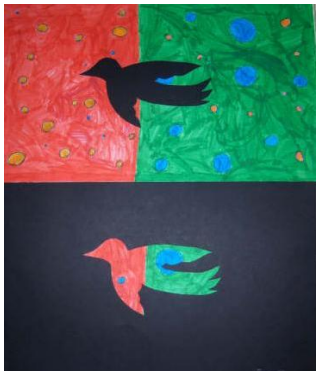
- Orthophonistes
- Professeurs spécialisés
- Professeurs de LSF
- Educatrices
- Psychomotricienne
- Audioprothésiste

+ Une équipe médicale et psycho-sociale :

- Médecin audiophonologiste
- Pédiatre
- Psychologue
- Assistante sociale

+ Un service administratif :

- Secrétaires
- Comptable



Accès et Coordonnées :

C.E.L.E.M.

Centre d'Education du Langage pour Enfants Malentendants
24, rue de Clichy
75009 PARIS

courriel : celem.paris@wanadoo.fr

Tel. 01.42.81.28.82 Fax 01.42.80.48.40

Mobile : 06.71.60.19.95

Site : celem.fr

Métro :

- Saint Lazare (lignes 3 - 12 - 13 - 14)
- Havre Caumartin (ligne 9)
- Trinité (ligne 12)
- Liège (ligne 13)

RER :

- Auber (ligne A)
- St Lazare/Haussman (ligne E)

Bus :

- 68 - 81 - 43 - 26 - 32 - 74

Gare SNCF :

- Saint Lazare

Plan :

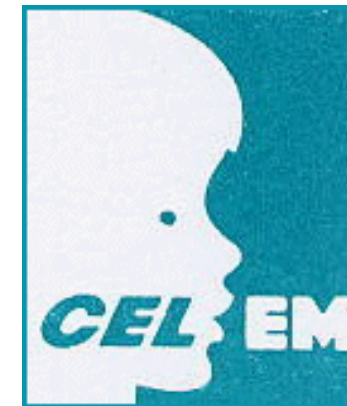


Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée

S. E. E. S.

pour enfants déficients auditifs

Centre d'Education du Langage pour Enfants Malentendants



**Association
Langage et Intégration**
mandatée par

A.R.E.L.E.H.

Association de Recherches et d'Etudes sur le Langage des
Enfants Hypoacousiques, à but non lucratif

Association Loi 1901, fondée en 1956
Reconnue d'utilité publique (décret du 30.09.70)
Gestionnaire du CELEM

Le public accueilli :

- ✚ Des enfants ou jeunes sourds, de 3 à 13 ans,
 - présentant une déficience auditive : moyenne, sévère ou profonde,
 - domiciliés en priorité à Paris, mais aussi dans les départements limitrophes de Paris.



- ✚ Cette section offre une capacité d'accueil de 37 places.
- ✚ Il n'est pas possible d'accueillir des enfants présentant des troubles du comportement ou de la personnalité ou une déficience intellectuelle.

L'admission :

- ✚ Des entretiens avec plusieurs professionnels au CELEM sont suivis d'une période d'observation où l'enfant est reçu dans l'établissement. Un projet individualisé est ensuite proposé aux parents.
- ✚ Elle se fait sur décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, en accord avec les parents.
- ✚ Un livret d'accueil est remis à la famille lors de l'admission.

Les objectifs :

- ✚ Assurer la scolarisation d'enfants sourds dans des classes spécialisées à petit effectif, de la maternelle à l'école élémentaire.
- ✚ Aider l'enfant à développer son langage par un projet linguistique bilingue associant le français oral et écrit et la langue des signes française, dans le respect du choix des parents en ce qui concerne le mode de communication.
- ✚ Rechercher la meilleure insertion possible dans le milieu familial, scolaire et social par des activités scolaires et péri-scolaires.
- ✚ Permettre aux familles de s'impliquer dans la scolarité et le suivi de leur enfant.
- ✚ Favoriser la reconnaissance par l'enfant et son entourage de la déficience auditive et des incidences qu'elle peut avoir sur la vie de l'enfant.

Les bénéficiaires :

- ✚ Les enfants accueillis
- ✚ Leur famille
- ✚ Les professionnels partenaires intervenant auprès de l'enfant en dehors du temps scolaire.

Les lieux d'intervention :

- ✚ Les locaux du CELEM
- ✚ Les Centres de loisirs, ...
- ✚ Le domicile

Le Projet Personnalisé de Scolarisation :

- ✚ Ce projet vise à développer la communication de l'enfant par une approche bilingue différenciée en fonction de chacun.
- ✚ Il assure une scolarisation en référence aux Instructions officielles de l'Education Nationale et précise les adaptations pour l'enfant.
- ✚ Il recherche l'épanouissement de l'enfant par une ouverture sur la culture et les sports.
- ✚ Le projet précise les rééducations et les enseignements réalisés au CELEM et les activités mises en place avec des écoles partenaires.
- ✚ Il indique les actions permettant la participation de la famille à la réalisation du projet.
- ✚ Il est établi chaque année, en précisant :
 - Le niveau d'enseignement de l'enfant et de sa classe de référence.
 - Les objectifs spécifiques à ses besoins.
 - Les moyens mis en place pour réaliser ces objectifs

